



Édito

Voici décembre et ses fêtes qui vont jaloner notre fin d'année 2014. Quelques mots sur les chantiers en cours :

-Fin des travaux de la place de l'Église qui se sont réalisés globalement dans de bonnes conditions climatiques. Les délais et le coût sont maîtrisés et nous pouvons bénéficier désormais d'une véritable place de village qui se substitue au « terrain vague » précédent. Sachons la respecter. En attendant le premier printemps et la mise en place de la végétation, (il faudra 2 à 3 ans), pour que celle-ci donne le rendu définitif.

-Le club 2000 : nous arrivons à la fin des négociations avec notre assurance. Le premier travail consistera à raser les restes de cet équipement. Malheureusement, la présence d'amiante et de plomb va alourdir l'addition (environ 40 000€ pour la destruction et le retraitement des déchets). J'espère que nous pourrons bénéficier de nouvelles installations pour la fin 2015-début 2016.

Pour les autres travaux que nous souhaitons réaliser, je vous donne rendez-vous à une prochaine tribune après le vote du budget 2015, le bilan de la réhabilitation de la place et les projections budgétaires pour le club 2000.

L'animation de la commune est balisée par les manifestations de fin d'année. Autant d'occasions de se rencontrer de manière officielle et/ou festive.

Enfin, conformément aux engagements pris, nous organisons une dizaine de réunions de quartiers qui nous permettent de vous rencontrer sur votre lieu de vie... autant d'occasions de vous écouter. Nous en ferons une synthèse que nous rendrons publique, elle servira à orienter nos actions pour toujours mieux vous satisfaire. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont accepté de participer à cet exercice.



Voilà, je n'oublie pas de vous rappeler que grâce au binôme Monsieur GAUTHIER/Monsieur LECUBIN, un livre sur Pezou est en cours d'élaboration. Cela demandera deux années de travail. Merci pour votre collaboration à ce document qui portera notre mémoire à nos successeurs.

Les fêtes de fin d'année approchent... Je vous les souhaite pleines de bonheur, de joie. Je vous donne rendez-vous lors de la cérémonie des vœux le 16 janvier 2015.

Le Maire, Alain SOPENA

Sommaire du n° 3

P1 : Édito - Listes électorales - Appel à Minois
P2 : Prévisions budgétaires 2015 - Travaux - Actualités
P3 : Rendez-vous du CCAS - Point Lecture- Site Internet
P4 : L'actualité chez nos artisans - A retenir



Appel à minois Pezoviens

Pour illustrer le lien intergénérationnel existant entre les Pezoviens, il est prévu de composer une galerie de portraits de tous les habitants de la commune qui le souhaitent pour la couverture du prochain bulletin municipal.

Chacun peut y participer en apportant sa photo ou en se présentant en Mairie, seul ou en groupe, pour s'y faire photographier. Seuls les visages serviront à l'illustration du bulletin.

Les mineurs doivent obligatoirement présenter une autorisation parentale. Cette autorisation est téléchargeable en ligne sur le site de la commune : pezou.fr

Listes électorales

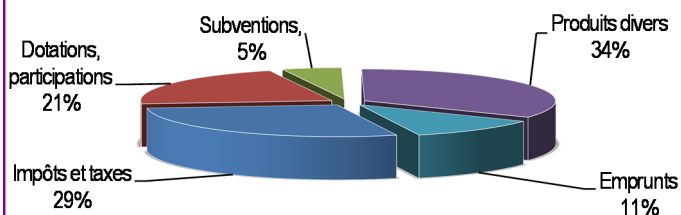
Nous vous rappelons que vous pouvez demander votre inscription sur les listes électorales de Pezou tout au long de l'année et jusqu'au 31 décembre pour pouvoir voter sur la commune dès le 1^{er} mars de l'année suivante. Vous pouvez vous présenter aux heures habituelles d'ouverture au public munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile sur la commune (facture, avis d'imposition, acte de propriété...)

La mairie sera exceptionnellement ouverte le mercredi 31 décembre de 13h30 à 15h30 pour recevoir les dernières demandes des personnes arrivant sur la commune. Les jeunes qui ont eu 18 ans en 2014 peuvent vérifier qu'ils ont bien été inscrits d'office.

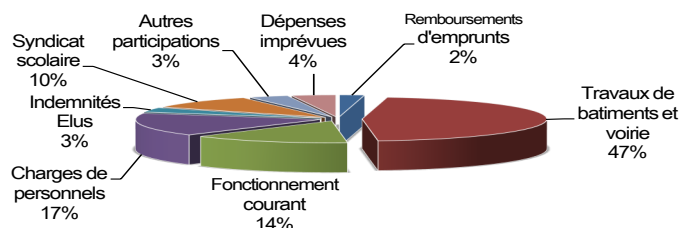


Synthèse des prévisions budgétaires 2015 (Fonctionnement et investissement)

RECETTES

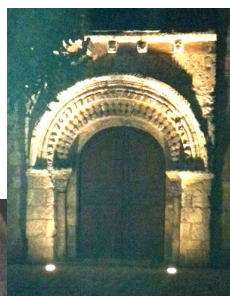


DEPENSES



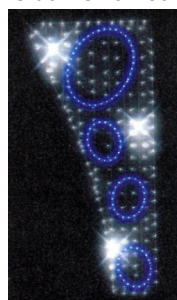
Travaux

Le nouvel éclairage permanent à basse consommation de l'église, dans le cadre du réaménagement de la place, a été installé en novembre.



Actualités

La mise en place de décorations de Noël a débuté par les hameaux pour 2014, de Fontaine à Fortunas, en passant par Monthenry, La Guizonnière et la Thibaudière, Chicheray, la Taille du Perron ou Chêne Carré.



Chaque année il est envisagé d'étoffer les installations, petit à petit et en fonction des finances de la commune.

Les travaux de la place n'ont pas permis de l'illuminer dès cette année.

Place de l'Église

Comme prévu, les travaux se sont terminés début décembre avec les plantations.



Entre Nous



Repas des Aînés

Le 15 novembre 2014 à 12H30 à la salle polyvalente se déroulait le traditionnel repas des Aînés de la Commune, en présence de notre conseiller général, Monsieur Bernard PILLEFER.

Nos doyens du repas, Madame BLUET et Monsieur CIRET ainsi que 70 autres participants ont été accueillis par les membres du CCAS. Le repas préparé par le TEMPO GOURMAND de Morée a été fort apprécié. L'animation était assurée par Laurent CAUCHON.



Spectacle de Noël

Le dimanche 7 décembre le Père Noël a fait une halte à Pezou en avant première et en préparation du Grand Soir.



Après la traditionnelle promenade en attelage dans les rues, et le spectacle,

l'après-midi s'est prolongée avec une séance photos, la remise des cadeaux, le goûter et le verre de l'amitié.



Point Lecture

Après 5 mois d'activité, nous totalisons 108 inscriptions et 450 visites. « L'Heure du Conte » durant la période estivale (5 mercredis), a accueilli 43 enfants. Depuis la rentrée et compte tenu de la réforme scolaire, nos jeunes lecteurs ne fréquentent plus la bibliothèque le mercredi et nous ne les voyons que peu le samedi. Un questionnaire invitant les parents à nous suggérer un créneau horaire de 2 heures supplémentaires d'ouverture, a été distribué dans les classes (avec l'aimable collaboration du corps enseignant) mais n'a pas rencontré de succès. C'est donc avec regret que nous avons décidé de ne maintenir ce rendez-vous que les mercredis pendant les vacances scolaires. Pour les fêtes de Noël, un conte sera dit sur ce thème le mercredi 24.

Concernant le portage à domicile nous avons déjà 3 inscrits et espérons étendre ce service. N'hésitez pas à nous contacter par nos moyens de communication ou via la mairie.

Le "cercle des lecteurs" a lieu tous les 1^{ers} lundis du mois. Nous y partageons nos avis sur nos lectures personnelles qu'il s'agisse d'un livre emprunté à la bibliothèque ou non. Ces échanges ont aussi pour but d'orienter nos choix d'emprunt lors des échanges effectués auprès de la médiathèque de Fréteval mais aussi pour nous guider lors des achats de nouveaux ouvrages.

Nous proposons des ateliers informatiques de divers niveaux, en petit groupe (voir individuel)



Nous invitons à rejoindre notre petit groupe de bénévoles toute personne désireuse de donner un peu de son temps et/ou de son savoir-faire.

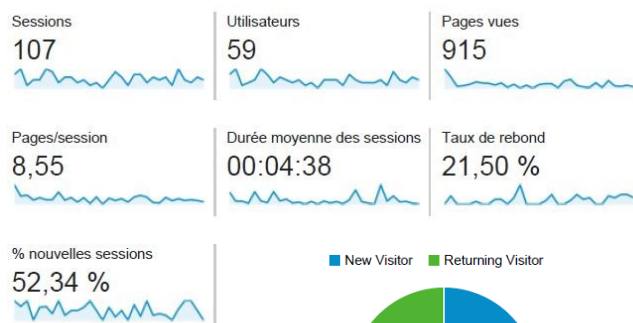
L'équipe du Point Lecture

☎ : 02 54 23 69 03
✉ mairie_de_pezou@bbox.fr
Blog : bibliothequedepouzou.fr

Site Internet

La commune a doté les Pezoviens d'un site internet à l'adresse pezou.fr. Ce site se veut un recueil de notre vie ensemble : aspects pratiques de la vie au quotidien, informations d'actualité, contacts santé, vie économique. Tout ce que vous jugerez bon de faire connaître se retrouvera dans le site. Nous comptons sur vos informations pour faire vivre pezou.fr.

La fréquentation du mois d'octobre a bien progressé :



Entre Nous



Ateliers

Des ateliers de travaux manuels vous attendent sur la commune.

Atelier d'art floral OMBELLES

F. LECRIVAIN 11 route de la Vallée du Loir ☎ 06 78 20 83 62
✉ florence@ombelles.fr 🌐 www.ombelles.fr

Atelier de couture L'AIGUILLE COURBE

A. CORDONNIER 1 rue de Vendôme ☎ 06 88 56 95 64

Noël Gauthier, maraîcher Bio à Pezou



Petit fils de Roland Gauthier, Noël est un enfant du pays. Amoureux de la nature depuis son plus jeune âge, Noël poursuit ses études au lycée agricole de Vendôme. Il y obtiendra en 2005 son BAC en science et technologie de l'agronomie de l'environnement. Suite à l'obtention

de ce diplôme, Noël travaillera en tant qu'animateur de classes vertes pendant 1 an, puis il intègrera l'INRA d'Orléans et son service InfoSol afin d'étudier les pollutions diffuses de métaux lourds dans les sols de toute la France. Mais la relation à la terre lui manque, il décide alors d'entreprendre une formation en agriculture biologique proposée par la ferme de Sainte Marthe. Les amitiés se nouent et Noël reste à Sainte Marthe auprès de Jacques Léger, avec lequel il travaillera le maraîchage biologique en traction animale pendant 2 ans. Et puis c'est le retour au pays, Noël récupère un peu plus d'un hectare à Pezou et lance son exploitation maraîchère biologique avec un suivi du certificateur Bio ECOCERT. Il propose à l'achat des légumes de saison : carottes, oignons, pommes de terre, choux etc. Mais aussi des légumes oubliés : panais, topinambour, pâtisson... Ses tomates sont issues de vieilles variétés et ses betteraves sont de toutes les couleurs ! Si vous ne me croyez pas, allez vérifier par vous même, vous trouverez Noël :

- ⇒ le mardi soir de 17h à 19h au 26 rue de Vendôme
- ⇒ le samedi de 9h à 12h30 à la supérette de Pezou

Vous pouvez également passer commande par téléphone ou par email pour plus de convenance :

noel.gauthier@live.fr ou 06.42.58.07.88

Rejoignez-le sur facebook : Christmas garden

J'oubliais ! Noël vend aussi des semis certifiés Bio à planter directement dans votre potager. Commandez les dès maintenant !

Attention aux démarcheurs



Nous vous rappelons que les démarcheurs à domicile doivent au préalable se présenter à la gendarmerie et en mairie afin de déclarer leur présence. Ils doivent y présenter leur carte professionnelle et une copie de leur pièce d'identité.

La mairie ne recommande jamais aucun démarcheur, elle enregistre juste sa présence sur le territoire de la commune pour une période précise.

En cas de doute sur une démarche téléphonique préalable pour une prise de rendez-vous, ou une visite « surprise », n'hésitez pas à téléphoner en mairie et/ou à la gendarmerie pour vérifier que ces démarches ont été accomplies.

Attention aussi aux arnaques par téléphone et sur Internet.

Recensement citoyen à 16 ans et conduite accompagnée

Le décret n°2014-1295 du 31 octobre 2014 abaisse à 15 ans l'âge minimal pour apprendre à conduire un véhicule moteur sur une voie ouverte à la circulation publique, en vue de l'obtention du permis de conduire, dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (art. R.211-3 du code de la route).

Depuis la parution du décret, certaines auto-écoles demandent aux candidats âgés de moins de 16 ans l'attestation de recensement pour finaliser leur inscription.

Un administré ne peut pas se faire recenser avant son seizième anniversaire :

- ⇒ l'âge à partir duquel les Français doivent se faire recenser n'a pas été modifié dans le code du service national,
- ⇒ il ne peut être exigé aucune pièce relative au service national avant l'âge de 16 ans.

Dates à retenir pour l'hiver

Liste non exhaustive de manifestations et temps forts répertoriés à ce jour

16 janvier 2015	Cérémonie des Vœux à la salle polyvalente
14 février	Repas caritatif de la paroisse Notre-Dame des Rottes à la salle polyvalente
22 février	Théâtre de la section AFN à la salle polyvalente
15 mars	Thé Dansant organisé par l'APE 5 Villages à la salle polyvalente
22 et 29 mars	Élections des Conseillers Départementaux